

Communiqué de presse

Date :
8. juillet 2019

Embargo :

Contact :
Vinzenz Mathys, porte-parole
Tél. +41 (0)31 327 19 77
vinzenz.mathys@finma.ch

Thomas Hirschi nommé à la tête de la division Asset Management

Thomas Hirschi rejoint la direction de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA. Le conseil d'administration de la FINMA l'a désigné comme nouveau chef de la division Asset Management et membre de la direction. Il prendra ses nouvelles fonctions au 1^{er} janvier 2020.

Thomas Hirschi passera ainsi de l'autorité de surveillance du centre financier international Abu Dhabi Global Market (ADGM) à la FINMA. Ce citoyen suisse de 44 ans y a été responsable, durant près de quatre ans, de l'autorisation et de la surveillance des banques et assurances. Dans cette fonction, il a significativement contribué à mettre en place les structures actuelles de l'autorité de surveillance d'ADGM. De 2004 à 2015, il a déjà assumé différentes fonctions dirigeantes auprès de la FINMA et de l'autorité qui l'a précédée, la Commission fédérale des banques. Il y a, en dernier lieu, dirigé la section dédiée à la gestion des risques de la division Banques. Avant cela, il a été à la tête de la surveillance d'une grande banque puis de la surveillance des banques de détail, banques d'affaires et banques commerciales. Thomas Hirschi a obtenu un master en relations internationales de l'Université de Genève et un master en études européennes de l'Université de Vienne.

Mark Branson, directeur de la FINMA, a déclaré : « Je suis très heureux que nous ayons pu trouver, en la personne de Thomas Hirschi, un cadre disposant d'une expérience internationale. Thomas Hirschi connaît les défis spécifiques des autorités de surveillance, mais aussi et surtout la FINMA et la place financière suisse. »

Cinquante personnes travaillent actuellement dans la division [Asset Management](#). Leurs tâches principales consistent entre autres à octroyer des autorisations à des établissements tels que les directions de fonds, les gestionnaires de placements collectifs ou les banques dépositaires, à approuver des placements collectifs de capitaux et à garantir la surveillance courante de ces établissements et de ces produits. Au total, ce sont près de 9800 fonds de placement et environ 730 établissements qui sont soumis à la surveillance de cette division. Suite à l'entrée en vigueur de la loi sur les établissements financiers (LEFin), la FINMA se verra confier des tâches supplémentaires. L'autorisation de gestionnaires de fortune indépendants

dépendra alors de la division Asset Management, qui sera donc appelée à croître dans les prochaines années.

La direction de la FINMA est à nouveau au complet

En repourvoyant le poste devenu vacant après le décès de Michael Loretan, à la tête de la division Asset Management, la FINMA dispose à nouveau d'une direction au complet. [Birgit Rutishauser](#), cheffe de la division Assurances, assume depuis le 1^{er} juin 2019 la suppléance de la direction de la FINMA.